



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 16 novembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 10 novembre 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 36

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Christine MARTIN	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Danielle JUBAN	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Claire TOMASELLI	Madame Ludmila MONTEIRO	
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

Membres absents :

Monsieur Denis HAMEAU	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Christine MARTIN

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**Habitat à loyer modéré - Demande de subvention au titre de la programmation 2023
- Grand Dijon Habitat - Eco-réhabilitation des immeubles situés 21, 23, 25, 27 , 29 et
31 rue de la Rente Saint-Bénigne à Longvic (180 logements)**

Dijon métropole s'est engagée résolument en faveur de la transition écologique et de la lutte contre la précarité énergétique dans l'exercice de ses différentes compétences : énergie, mobilité, action sociale, politique métropolitaine de l'habitat.

Le mandat porte l'objectif du développement de l'«éco-habitat » au bénéfice d'une offre de logements plus durable tant en construction qu'en rénovation. Les dispositifs métropolitains visent les logements des bailleurs sociaux ainsi que les logements privés au titre d'une politique publique globale et inclusive. Ils reposent sur un triple objectif :

- la maîtrise des dépenses d'énergie et l'amélioration des conditions d'habitabilité et de confort pour les occupants des logements ;
- la réduction des impacts sur l'environnement avec la baisse de consommation des ressources fossiles et le recul des émissions de gaz à effets de serre ;
- une dynamique de travaux et d'emplois pour toute la chaîne des acteurs économiques concernés.

L'action de Dijon métropole s'inscrit en coopération avec ses partenaires dont la Région, Bourgogne-Franche-Comté, la Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement et mobilise les dispositifs nationaux et européens dont le fonds européen de développement régional (FEDER).

A l'appui du bilan de ses deux précédents programmes 2010-2014 et 2015-2020 (94 opérations, 4000 logements rénovés BBC, gain énergétique moyen de 40 %), Dijon métropole s'est engagée dans un nouveau dispositif de soutien aux programmations 2021-2025.

Au titre de la programmation 2023, Grand Dijon Habitat a sollicité le soutien financier de Dijon métropole pour l'opération « BBC Rénovation » de 180 logements (28 T1 , 37 T2, 71 T3, 28 T4, 6 T5, 2 T6), répartis au sein de 5 immeubles mis en service entre 1970 et 1976 situés 21, 23, 25, 27, 29 et 31 rue de la Rente Saint Bénigne à Longvic.

Les travaux envisagés reposent sur l'isolation thermique extérieure des façades ainsi que la réfection et le renforcement de l'isolation des toitures-terrasse, le remplacement des menuiseries extérieures, la mise en place de vannes thermostatiques sur les radiateurs et la réalisation d'une ventilation hygro B.

Parallèlement, Grand Dijon Habitat va procéder à la mise en sécurité électrique ainsi qu'à l'embellissement et le confort d'usages des parties communes.

En application des dispositions de la convention d'objectifs et de moyens 2019-2024 signée entre l'office public métropolitain et la collectivité, les subventions de Dijon métropole au bénéfice de cette opération s'élèvent à 1 080 000 € représentant 17,12 % du coût prévisionnel TTC (6 307 970 €).

Il est souligné que la mobilisation des concours financiers pour ce type d'opération est conditionnée à l'engagement de l'opérateur à ne procéder à aucune augmentation du quittance des ménages locataires pour la part de travaux couverts par l'ensemble des subventions allouées. Conjointement, il est demandé au bailleur bénéficiaire de justifier de la concertation et de l'accompagnement des ménages locataires en termes de sensibilisation aux éco-gestes et éco-usages ainsi que de la formation de leurs agents de proximité afin d'optimiser, sur la durée, l'efficacité du ré-investissement notamment thermique.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** à Grand Dijon Habitat - 2 bis rue Maréchal Leclerc - BP 87027 - 21070 DIJON Cedex, au titre de la programmation 2023 en matière d'éco-réhabilitation et en application des dispositions de la convention d'objectifs et de moyens 2019-2024 établie avec la collectivité, une subvention d'un montant total de 1 080 000,00 € correspondant aux travaux de rénovation BBC de 180 logements situés 21, 23, 25, 27, 29 et 31 rue de Rente Saint Bénigne à Longvic ;
- **de prélever** les crédits de paiement nécessaires sur le budget des exercices à venir ;
- **de dire** que le versement de cette subvention est subordonné à la justification, par le bénéficiaire, des engagements et des dépenses correspondant au projet présenté ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention financière annexée à la présente délibération ainsi que tout acte utile à l'exécution de cette décision.

SCRUTIN POUR : 34 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 6
 DONT 4 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Président,
Monsieur REBSAMEN